

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Ménages privés (=public général=consommateurs)  
Biocides  
Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Restrictions d'emploi recommandées : À n'utiliser qu'en cas de besoin reconnu. Ne pas dépasser les doses adéquates.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : COMPO France SAS  
Zone Industrielle  
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25  
Adresse e-mail : info@compo.fr

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2 : Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2 H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

## **2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) N°1272/2008 :

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

-

Mentions de danger (CLP) :

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P391 - Recueillir le produit répandu.  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Phrases EUH :

EUH208 - Contient Extraits de Chrysanthemum cine-ariaefolium, issus de fleurs ouvertes et matures de Tanacetum cinerariifolium obtenu par solvants hydrocarbonés. Peut produire une réaction allergique.  
EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## **2.3 Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

## **RUBRIQUE 3: Composition/ informations sur les composants**

### **3.1. Substances**

Non applicable

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

**3.2. Mélanges**

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium, issus de fleurs ouvertes et matures de Tanacetum cinerariifolium obtenu par solvants hydrocarbonés	N° CAS: 89997-63-7 N° CE: 289-699-3	< 0,25 %	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 (ATE=500 mg/kg de poids corporel) Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 (ATE=1,5 mg/l/4h) Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)

Texte complet des phrases H et EUH : voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.  
Se rincer la bouche à l'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun(e) à notre connaissance.

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10).

**5.3. Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Pas de précautions spéciales requises.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex: tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette.  
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Indications pour la protection : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.  
contre l'incendie et l'explosion

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hors de portée des enfants. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

Température de stockage : 5 - 30 °C.  
recommandée

Durée de stockage : > 24 mois

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques**

Composants	N° CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium, issus de fleurs ouvertes et matures de Tanacetum cinerariifolium obtenu par solvants hydrocarbonés	89997-63-7	TWA	1 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	1 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				

**8.1.2. Procédures de suivi recommandées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**8.1.3. Contaminants atmosphériques formés**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**8.1.4. DNEL et PNEC**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**8.1.5. Bande de contrôle**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

## **8.2. Contrôles de l'exposition**

### **Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux/du visage : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.  
Éviter le contact avec les yeux.

Protection des mains : Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.  
Délai de rupture : > 10 min  
Épaisseur du gant : 0,2 mm  
Longueur des gants : Type de gants standards.  
Remarques : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues.

Protection respiratoire : Non requis.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique : Solide

Couleur : Rose clair

Odeur : Caractéristique

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité : Entretient la combustion

Température de décomposition : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

pH : 6,5 (20 °C)

**Solubilité(s)**

Hydrosolubilité : Complètement soluble

Pression de vapeur : Donnée non disponible.

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible.

**Caractéristique de la particule**

Taille des particules : Donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

Explosifs : Non explosif.  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.14

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes. Oxydants forts.



**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

**Produit**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: Ligne directrice 423 de l'OCDE

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques : Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat) : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Ligne directrice 402 de l'OCDE

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Produit**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Produit**

Espèce : Lapin

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

---

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Produit**

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

**Produit**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

**Cancérogénicité**

**Produit**

Cancérogénicité - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme cancérogène

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

**Produit**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

---

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

**Produit**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

Pas d'information complémentaire disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

**Produit**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

**Composants**

Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium, issus de fleurs ouvertes et mures de Tanacetum cinerariifolium obtenu par solvants hydrocarbonés : Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 100  
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 100

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Produit**

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

Bioaccumulation : Remarques : Une bioaccumulation est peu probable.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non pertinent

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

**12.7. Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.  
Les numéros de code des déchets sont les recommandations du fabricant en fonction de l'utilisation prévue du produit.  
Catalogue Européen des Déchets: 20 01 19\* Pesticides

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

N° ONU (ADR) : UN 3077  
N° ONU (IMDG) : UN 3077  
N° ONU (IATA) : UN 3077  
N° ONU (ADN) : UN 3077  
N° ONU (RID) : UN 3077

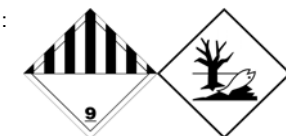
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Désignation officielle de transport (ADR) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium)  
Désignation officielle de transport (IMDG) : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium)  
Désignation officielle de transport (IATA) : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium)  
Désignation officielle de transport (ADN) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium)  
Désignation officielle de transport (RID) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium)  
Description document de transport (ADR) : UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,  
SOLIDE, N.S.A., 9, III, (-)  
Description document de transport (IMDG) : UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III,  
POLLUANT MARIN  
Description document de transport (IATA) : UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S., 9, III  
Description document de transport (ADN) : UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,  
SOLIDE, N.S.A., 9, III  
Description document de transport (RID) : UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,  
SOLIDE, N.S.A., 9, III

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

**ADR**

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 9  
Étiquettes de danger (ADR) : 9



**IMDG**

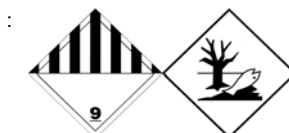
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

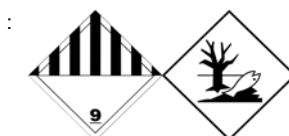
Étiquettes de danger (IMDG) : 9



**IATA**

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9

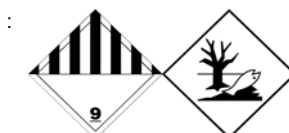
Étiquettes de danger (IATA) : 9



**ADN**

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 9

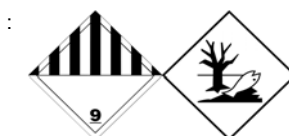
Étiquettes de danger (ADN) : 9



**RID**

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 9

Étiquettes de danger (RID) : 9



**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR) : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

Groupe d'emballage (ADN) : III

Groupe d'emballage (RID) : III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement : Oui

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

Polluant marin : Oui  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Mesures de précautions pour le transport : Informations concernant la manipulation, voir rubrique 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination, voir rubrique 13.

**Transport par voie terrestre**

Dispositions spéciales (ADR) : 274, 335, 375, 601  
Code de classification (ADR) : M7  
Code de restriction en tunnels (ADR) : -

**Transport maritime**

Dispositions spéciales (IMDG) : 274, 335, 966, 967, 969  
N° FS (Feu) : F-A  
N° FS (Déversement) : S-F

**Transport aérien**

Dispositions spéciales (IATA) : A97, A158, A179, A197, A215

**Transport par voie fluviale**

Dispositions spéciales (ADN) : 274, 335, 375, 601

**Transport ferroviaire**

Dispositions spéciales (RID) : 274, 335, 375, 601

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations UE**

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):		
Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
3(b)	Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium, issus de fleurs ouvertes et matures de Tanacetum cinerariifolium obtenu par solvants hydrocarbonés	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

3(c)	FDS_979_N ; Extraits de Chrysanthemum cine-ariaefolium, issus de fleurs ouvertes et matures de Tanacetum cinerariifolium obtenu par solvants hydrocarbonés	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classe de danger 4.1
------	--	---

- Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
- Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
- Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.
- Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses : E2 – DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Rubrique ICPE : 4511

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Abréviations et acronymes:</b>	
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
COV	Composés organiques volatiles
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet

16/18



**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
EN	Norme européenne
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
R&Ds	«recherche et développement scientifiques»: toute activité d'expérimentation scientifique, d'analyse ou de recherche chimique exercée dans des conditions contrôlées et portant sur des quantités inférieures à 1 tonne par an.
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
TRGS	Prescriptions techniques pour les substance dangereuses
VLB	Valeur limite biologique
VLE	Limite d'exposition professionnelle
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

<b>Texte intégral de H- et EUH:</b>	
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1

**Anti-Fourmis Poudrage à base de Chrysanthème 300 g - BARBIOFOP300N - 3167770217070**

Référence : FDS\_979\_N  
Version: 2023-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 23/02/2023  
Remplace les éditions précédentes

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
EUH208	Contient Extraits de Chrysanthemum cine-riariaefolium, issus de fleurs ouvertes et matures de Tanacetum cinerariifolium obtenu par solvants hydrocarbonés. Peut produire une réaction allergique.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1

### Informations supplémentaires

Conseils relatifs à la formation : A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Voir les rubriques : 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 13.

Sources des principales données: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de utilisées pour l'établissement de la la littérature.  
fiche de données de sécurité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.